



**MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE**

940, rang de l'Église  
Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0  
Tél. : 819-396-3000 Fax : 819-396-3576  
[direction@saint-eugene.ca](mailto:direction@saint-eugene.ca)  
[www.saint-eugene.ca](http://www.saint-eugene.ca)

---

## **A V I S P U B L I C**

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,**

**QU'** à une séance ordinaire, tenue le 5 juin 2023 à 19h30, les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Eugène, se prononceront sur la demande de dérogation mineure #2023-03.

**Nature et effet :**

**La demande vise à régulariser l'implantation d'une remise localisée à 0.63m d'une ligne latérale et à 0.46m de la route St-Louis.**

**Ceci va à l'encontre du règlement de zonage # 364 aux articles 5.4.1 qui exige une marge de recul de 3m d'une ligne de rue, et 5.4.4 qui requiert une marge de recul de 1m d'une ligne latérale.**

**Identification du site concerné :**

**Lot numéro 5 465 775  
À l'adresse du 751, rue du Moulin**

*TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE ET QUI DÉSIRE PRENDRE CONNAISSANCE DE LADITE DEMANDE PEUT LE FAIRE EN SE PRÉSENTANT AU BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SITUÉ AU 940 RANG DE L'ÉGLISE DURANT LES HEURES DE BUREAU.*

**DONNÉ à SAINT-EUGÈNE  
ce dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour  
du mois de mai  
de l'an deux mille vingt-trois (2023).**

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Cholette  
directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Marie-Eve Cholette, directrice générale de la Municipalité de Saint-Eugène, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis, en :  
affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 18 mai 2023, entre 9 h et 17 h.  
En foi de quoi je donne ce certificat ce 18 mai 2023.

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Cholette  
directrice générale et secrétaire-trésorière